risquent fort d'être accaparées par un certain nombre d'hommes disposés à s'en emparer par violence, par ruse ou autrement, ce qui condamne tous les autres à mourir de faim. Il y a donc des mesures à prendre pour empêcher cela."

"Ces mesures doivent être de deux ordres: d'ordre individuel ou privé et c'est ce qui constitue la vertu individuelle et d'ordre social ou public, ce qui comprend le fonctionnement de la justice publique et les organisations créées par l'inspiration des vertus chrétiennes."

"En conséquence, si nous voulons que, selon le vœu de Dieu, le plus grand nombre d'hommes possible puisse vivre sur la terre, convenablement, nous devons faire régner dans l'humanité trois grands principes, trois grandes règles ou lois:"

"1° La loi du travil. — Chaque homme doit se rendre le plus apte possible au travail, et travailler dans toute la mesure de ses forces et de ses facultés afin de créer la plus grande quantité possible de ressources vitales pour l'humanité!"

"2° La loi de la sobriété. — Chaque homme doit s'efforcer de restreindre sa consommation, en éliminant de ses dépenses tout ce qui ne contribue pas directement ou indirectement à la production ou à l'accroissement de la vie humaine... La loi de sobriété est donc le corollaire indispensable de la loi du travail. Les éléments de vie humaine créés par celle-ci, celle-là les ménage et en prévient la dilapidation."

"3° La loi de charité. — Il ne suffit pas que les produits biogènes soient créés par le travail de chacun et ménagés par la sobriété. Il y a beaucoup de personnes, qui à cause de leur âge, ou de leur état de santé, ou d'infirmi-